



Rennes, le 25 novembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 23 novembre redonne du sens à la mobilisation des salariés

13 000 salariés ont répondu à l'appel des organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.C., F.S.U., Solidaires et Unsa de Bretagne (Morlaix 5000 ; Rennes 3000 ; Lorient 3000 ; St Brieuc 2000).

C'est une mobilisation réussie qui permet aux organisations de donner un message clair au gouvernement et au patronat pour une prise en compte à la hauteur des mesures sociales dans le Pacte d'Avenir.

La rencontre de concertation de vendredi dernier, avec le Ministre du travail et le Ministre de l'agroalimentaire, n'a pas acté des mesures d'urgence nouvelles, même si des orientations pour favoriser le dialogue social dans l'agroalimentaire ont été envisagées.

Cela passe nécessairement par des obligations d'anticipations économiques et sociales pour garantir aux salariés une sécurité sociale professionnelle.

Plus de 4 milliards d'euros sont mobilisés pour le Pacte d'Avenir pour les activités industrielles pour les 6 ans à venir. Ces moyens publics doivent engager les entreprises sur l'emploi en nombre et en qualité.

La C.G.T. a proposé un Fond Régional d'Aide d'Urgence pour permettre d'envisager les mutations nécessaires tout en sauvegardant les emplois.

Ce FRAU doit être utilisé pour redonner à l'économie d'autres formes d'accompagnement des salariés que le recours systématique au licenciement, ce qui suppose de suspendre les procédures en cours et à venir.

Il doit permettre d'étendre aux salariés des entreprises sous-traitantes, aux salariés indirectement concernés, de bénéficier de mesures sociales dont ils sont pour le moment dépourvus.

La C.G.T. réaffirme que le Pacte d'Avenir doit s'enrichir d'innovation sociale pour créer une alternative aux licenciements et s'engage vers une Bretagne porteuse d'espoir pour l'économie, le social et l'environnemental.

Les organisations syndicales ont prévu de se retrouver en fin de semaine pour proposer des suites d'action aux salariés dans la continuité des 2 et 23 novembre.

Le Secrétaire du Comité Régional

C.G.T. Bretagne

Thierry GOURLAY